



FINANCIÈRE DE LA CITÉ

Objectif de gestion

Amarance a pour objectif d'obtenir, sur un horizon de 3 ans, une performance supérieure à celle de l'indice Exane ECI-Europe par une sélection d'obligations convertibles et de titres assimilés. Le gérant investit sur la base d'une approche fondamentale des émetteurs, complétée par une analyse technique des risques de marché (actions, crédit, taux, volatilité). Le Fonds peut également construire des positions synthétiques par l'utilisation combinée d'obligations, de produits dérivés et d'actions. Il pourra également détenir des obligations synthétiques listées. L'engagement qui résulte de contrats constituant des instruments financiers à terme ne peut dépasser 100 % de l'actif. Amarance est destiné aux investisseurs qui recherchent un instrument financier hybride entre les actions et les obligations, en termes de profil de risque et de performance.

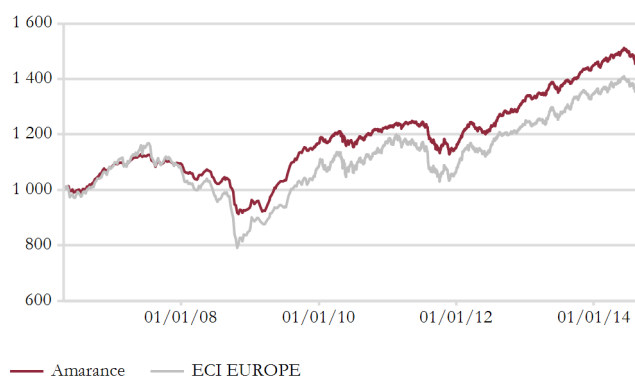
www.financieredelacite.eu

Pour toute information concernant le Fonds, prière de consulter le site internet ou de contacter l'établissement gestionnaire :

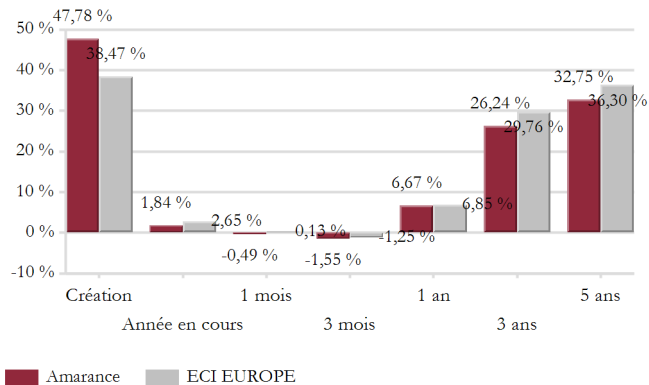
Financière de la Cité
4, rue Berryer, 75008 Paris +33 (1) 53 93 38 30
contact@financieredelacite.eu

Ce document est remis à titre d'information et ne saurait être considéré comme une offre de souscription de fonds d'investissement. Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur doit être remis préalablement à toute souscription. L'attention des investisseurs est appelée sur les facteurs de risque de l'OPCVM. Les performances passées ne sont pas garantes des résultats futurs.

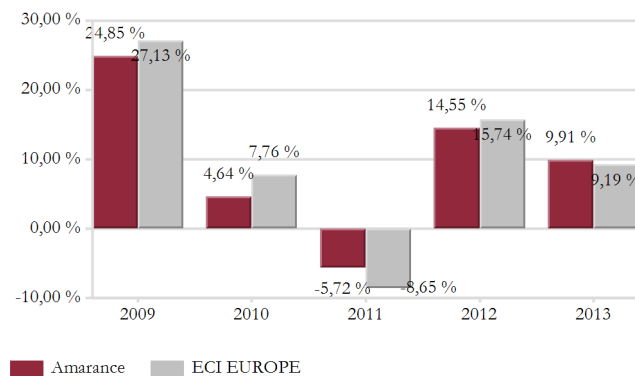
Performances cumulées



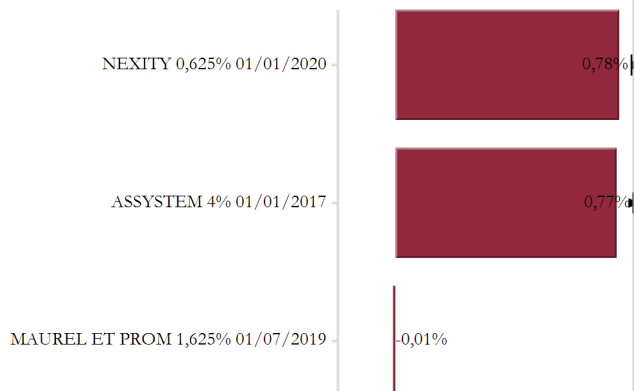
Performances cumulées



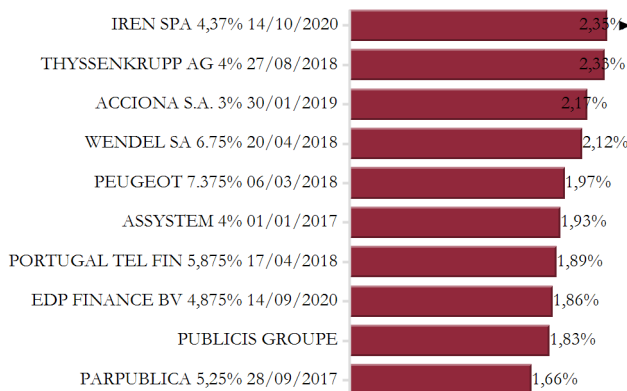
Performances années civiles révolues



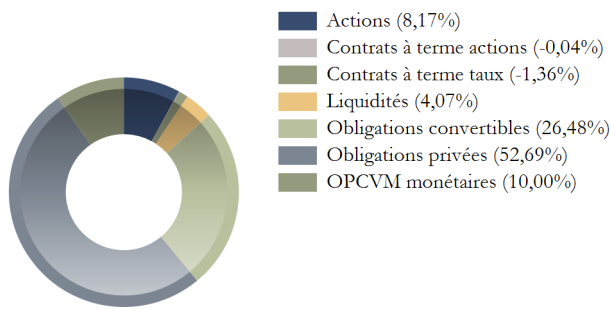
Principaux mouvements trimestriels (en % de l'actif hors OPCVM)



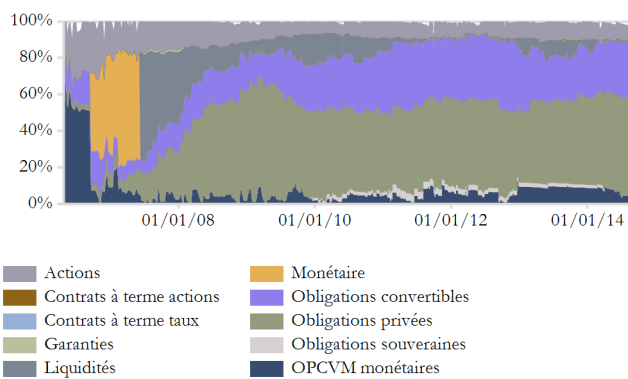
Principales lignes (hors OPCVM et devises)



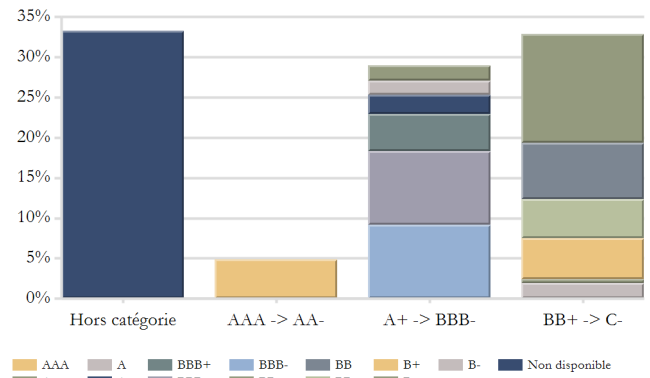
Répartition par classe d'actif



Evolution de la répartition par classe d'actif



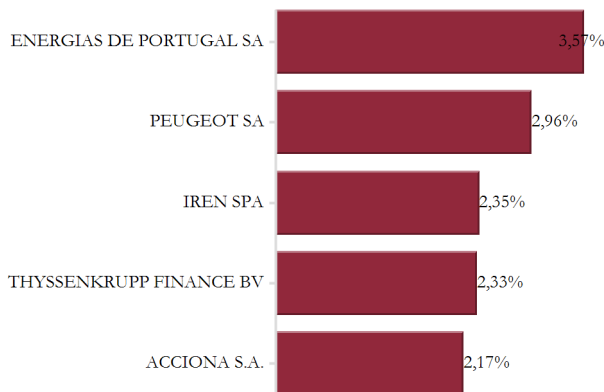
Répartition par notation composite



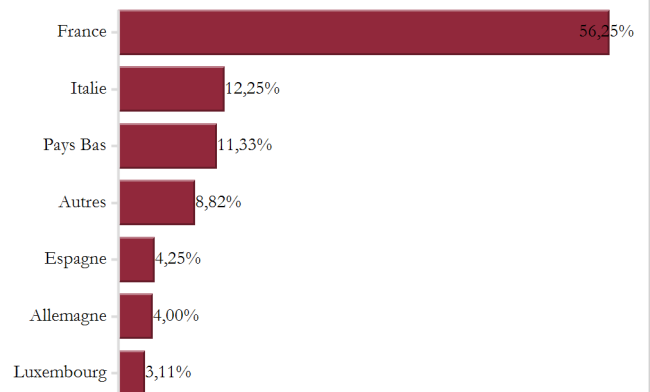
Risques (base de calcul hebdomadaire, données sur 1 an)

	Fonds	Indice
Alpha	0,06 %	NS
Beta	60,46 %	NS
Ecart de suivi	2,90 %	NS
Ratio de Sharpe	1,91	1,56
Ratio d'information	-0,07	NS
Volatilité	3,56 %	4,51 %

Principales sociétés mères émettrices



Répartition géographique (hors produits monétaires)



Portefeuille

	Fonds
Valeur liquidative en €	1 477,75
Actif net en M€	143,08
Taux de rotation (1 an glissant)	25,55 %
Nombre de lignes	107
Exposition actions	24,21 %
Sensibilité taux	0,677

Caractéristiques réglementaires

Classification AMF	Fonds diversifié
Forme juridique	FCP
Horizon d'investissement	> 3 ans
Code ISIN	FR0010291161
Date de création	18/04/2006
Gérant	Franck Languillat
Indicateur de référence	ECI EUROPE
Frais de gestion fixes TTC	0,65%
Commissions de mouvement	Néant
Frais de surperformance TTC	20%

AVERTISSEMENTS

Ce document est remis à titre d'information et ne saurait constituer une offre de souscription ou d'achat de fonds d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) ou le Prospectus de l'OPCVM doivent être impérativement remis au souscripteur potentiel préalablement à toute souscription. Toutes les données relatives à l'OPCVM, mises à jour sur la base de la dernière valeur liquidative, sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion : www.financieredelacite.eu. Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de la Société de Gestion. Document non audité par un commissaire aux comptes.

Les indicateurs de risque fondés sur l'analyse statistique sont imparfaits en ce sens qu'ils reposent uniquement sur des données historiques ne prenant en considération en compte aucun des aléas auxquels seront exposés les investisseurs dans le futur. Ce qui importe c'est le risque fondamental de l'investissement sous-jacent et non les fluctuations de cours du titre coté, qui masquent le risque inhérent à l'investissement. La volatilité n'est pas un indicateur de risque. C'est un indicateur statistique de fluctuation du prix des actifs, qui repose une probabilité de classe (ou de fréquence), dont le champ d'application habituel est le domaine des sciences naturelles, entièrement régi par le principe de causalité. Or, les activités économiques et financières, comme toutes les activités humaines, sont régies par une probabilité de cas : nous savons en ce qui concerne un événement particulier quelques-uns des facteurs qui en déterminent le résultat, mais il y a d'autres facteurs dont nous ne savons rien, qui constituent des événements uniques et qui, comme tels, ne font partie d'aucune classe de probabilités. L'idée que l'on puisse quantifier a priori le risque d'un actif financier à partir de l'analyse des fluctuations de son prix autour de sa tendance moyenne est donc illusoire, et dangereuse, dans la mesure où elle donne à l'investisseur un faux sentiment de maîtrise des risques à venir.

Dans cette perspective, il paraît important de signaler toute une classe de risques qui, par construction, ne sont pas pris en compte par les indicateurs statistiques. Ces risques ne peuvent faire l'objet d'une quantification a priori, par définition incertaine et trompeuse. Il s'agit notamment des risques suivants :

- le risque spécifique lié à l'activité des entreprises sélectionnées (risques opérationnels, survenance d'événements extérieurs susceptibles d'affecter gravement la poursuite de l'exploitation, dol, fraude, etc.) ;
- le risque sectoriel lié aux matières premières (découvertes de nouveaux gisements, progrès technologiques, etc.) ;
- le risque de liquidité des titres ;
- le risque de dépréciation de la devise de référence des investisseurs par rapport aux autres devises d'émission ;
- le risque souverain lié à l'évolution politique des Etats où les sociétés émettrices ont établi leur siège social ou exercent leur activité principale ;
- le risque intellectuel lié aux décisions d'investissement ou de désinvestissement de la société de gestion ;
- les risques opérationnels propres à l'activité de la société de gestion et de l'ensemble de ses contractants et parties prenantes ;
- le risque de suspension des systèmes de transaction ;
- les risques collectifs majeurs (guerres, catastrophes, émeutes, révolutions, etc.) pouvant entraîner une indisponibilité partielle ou totale des actifs détenus par le fonds ou des parts détenues par le fonds.

Financière de la Cité

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 € – Agrément AMF n° GP 050000034 – 4, rue Berryer 75008 Paris

Téléphone : +33 (0)1 5393 3830 – télécopie : +33 (0)1 5353 9991 – contact@financieredelacite.eu

www.financieredelacite.eu

Toute reproduction totale ou partielle de ce document, des logos, des marques ou de tout élément figurant sur ce document est interdite sans autorisation préalable de la Financière de la Cité. De même, tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction partielle ou totale est interdit sans son consentement. La responsabilité de la Financière de la Cité ou de ses préposés ne saurait être engagée du fait d'une utilisation, d'une diffusion totale ou partielle de ce document non conforme à sa destination.